



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2026/01

Saint-Étienne du Grès, le 22 janvier 2026

La natation accessible à tous avec le camion-piscine du Conseil départemental

Du 2 au 27 février 2026, la commune de Saint-Étienne du Grès accueille le camion-piscine du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Installé à proximité du groupe scolaire, ce bassin mobile, chauffé et entièrement sécurisé, permettra aux écoliers et aux habitants de bénéficier directement sur le territoire communal d'un équipement aquatique temporaire pour développer leur aptitude à la natation.

Sur le plan technique, le camion-piscine est un bassin mobile de haute qualité pédagogique et sécuritaire. Le bassin mesure environ 8 m de long pour 2 m de large et son fond amovible permet de varier la profondeur de 0 à 1,20 m, selon les besoins pédagogiques, initiation des plus jeunes ou apprentissage de la nage pour tous.

L'eau, chauffée à 29 °C, est traitée conformément aux normes sanitaires, avec un local technique intégré pour la filtration et le suivi des paramètres.

Le dispositif dispose également de vestiaires et d'accès sécurisés, permettant une utilisation optimale près d'écoles ou d'équipements municipaux.

Des créneaux dédiés aux scolaires en première partie de séjour

Durant les quinze premiers jours, sur le temps scolaire, les créneaux entre 8h30 et 16h30 seront réservés aux écoliers de CE1 de la commune afin de leur permettre de passer le diplôme d'aisance aquatique, conformément aux objectifs du Plan national de prévention des noyades. Ce diplôme atteste que l'enfant a acquis des compétences fondamentales dans l'eau, telles que la capacité à se déplacer, s'immerger, flotter ou entrer et sortir de l'eau en autonomie, conformément aux objectifs pédagogiques de ce type d'action.

Le Département des Bouches-du-Rhône leur fournit un sac de piscine, comprenant un bonnet de bain, une gourde mais aussi le livret pédagogique « Plouf ».

Le diplôme leur sera remis lors d'un temps protocolaire vendredi 13 février à 16h30, dans la cour de l'école.

Hors temps scolaire (les mercredis ainsi qu'en fin de journée), d'autres publics pourront profiter du camion piscine : les bébés nageurs, les 3-6 ans, les plus de 65 ans pour de l'aquafitness, les personnes souffrant d'aquaphobie.



Une ouverture élargie pendant les vacances scolaires

La première semaine des vacances scolaires, des créneaux seront ouverts aux jeunes fréquentant le centre de loisirs de Saint-Étienne-du-Grès, leur permettant de bénéficier à leur tour de séances encadrées de découverte ou de perfectionnement en natation.

En dehors des temps réservés aux enfants ainsi que la 2^{nde} semaine, le camion-piscine proposera également des créneaux adaptés à une large variété de publics :

- des séances destinées aux **personnes du bel âge**, pour une activité physique douce avec de l'aquafitness ;
- des ateliers de **bébés nageurs**, favorisant une première approche de l'eau ;
- des séances spécifiques pour les personnes souffrant d'**aquaphobie (enfant et adulte)**, avec un accompagnement progressif ;
- des temps **ouverts à l'ensemble des habitants**, quel que soit l'âge, le handicap, souhaitant apprendre à nager, se perfectionner ou simplement profiter de l'équipement.

Une initiative départementale au service de la prévention

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Plan national de prévention des noyades, porté et soutenu par le Département des Bouches-du-Rhône. Déjà déployé dans plusieurs communes du territoire, le camion-piscine a permis à près de 500 personnes de bénéficier d'un apprentissage de la natation ou de retrouver confiance dans l'eau.

En accueillant ce bassin mobile, la commune de Saint-Étienne du Grès confirme son engagement en faveur de la prévention, de l'accessibilité et de la pratique de la natation pour tous les publics.

Récupération et réutilisation écologique

L'eau du camion-piscine, environ 20 m³, est récupérée à la fin de chaque étape pour être réutilisée localement plutôt que systématiquement rejetée. Cela vise à limiter l'impact écologique du dispositif. En moins de 24h, les agents utilisés pour le traitement sanitaire de l'eau, sont naturellement dégradés et éliminés. Au bout des quatre semaines, l'eau du bassin pourra être utilisée pour :

- remplir des cuves de véhicules de service ou de nettoyage urbain
- l'arrosage des espaces verts
- le nettoyage de la voie publique
- remplir les citerne des véhicules des sapeurs-pompiers.

Cette démarche illustre une volonté de préserver les ressources naturelles tout en renforçant la coopération entre les différents acteurs territoriaux.

Pratique

- du 2 au 27 février 2026
- avenue Alphonse Daudet,
- du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
- gratuit
- planning détaillé et inscription pour les créneaux libres en mairie 04 90 49 16 54.